

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



Le Chêne d'Abraham.

LEGENDE

Au nord-ouest, à un demi-heure d'Hébron, se trouve un chêne vert énorme. Une ancienne tradition dit qu'Abraham venait planter ses tentes sous cet arbre. La croissance des chênes-verts est extrêmement lente; aussi, en comparant le diamètre de son tronc à celui d'un rameau dont il est facile de connaître l'âge exact par le nombre des couches ligneuses concentriques, peut-on bien lui accorder *deux mille* ans d'existence. Il est connu dans le pays sous le nom de chêne de Mambré. A la base, le tronc a une circonférence de *vingt-deux* pieds et demi; il se partage d'abord en trois branches et ensuite chacune d'elles (voir la gravure), un peu plus haut, en deux autres qui s'étendent jusqu'à *quatre-vingt-trois* pieds du tronc. Sous cet arbre magnifique croît, chose rare en Syrie, une herbe verte et fine, arrosée par une source qui coule non loin de là (LA SYRIE....)

Déjà au 12^e siècle, Daniel, l'Igoumène Russe, qui visita Hébron vers l'an 1113, avait fait la description de cet arbre. "Ce chêne sacré, dit-il, se trouve sur une haute montagne, près du chemin à droite. L'aspect en est superbe, quoiqu'il ne soit pas très haut. Il est noueux, branchu et chargé de glands. Ses branches penchent vers la terre, de sorte qu'un homme debout peut les atteindre de la main. Je l'ai mesuré avec mes bras: il a deux *sagènes* (*quatorze* pieds) en circonférence....."

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

SEPTIÈME NUMERO.—JUILLET 1899.

I

Marie dans la Sainte-Ecriture

Marie dans le Prophète Jérémie.

BABYLONE.—L'enfant de Jacob n'avait pas sur les biens de ce monde et sur les bénédictions temporelles les idées des chrétiens ; il les considérait non seulement comme un bienfait de la Providence, mais comme une marque spéciale de la protection céleste, comme une récompense donnée par la divinité à ses adorateurs, comme une attestation qu'elle agréait leurs vœux et qu'elle était satisfaite de leur conduite. Quel scandale était donc pour sa foi la splendeur de Babylone ! Ce bien-être, ces jouissances matérielles, ce luxe, ces richesses, ces monuments splendides, qui auraient dû être le partage exclusif du seul fidèle, ils ne lui appartenaient pas ; que dis-je, ils étaient le partage des adorateurs de Nébo et de Mérodach, de ces idoles que raillaient ses prophètes et qu'on lui avait appris à mépriser.

A quelles tentations n'était donc pas exposée son âme ? Tout ce qu'on lui avait dit dans ses montagnes, au fond de ses vallées ou sous les parvis du temple de Salomon, tout cela était-il bien vrai ? Jéhovah était Dieu sans doute, mais était-il le Dieu unique ? Les Gentils n'avaient-ils pas des dieux comme Israël ? Ces dieux n'étaient-ils pas même plus puissants que le Dieu de Jérusalem ? Il l'entendait répéter sans cesse autour de lui et surtout aux jours de fête et dans des circonstances solennelles.

Ce langage était pour lui bien plus dangereux encore que le spectacle de la prospérité matérielle de Babylone et du bien-être, du luxe des Chaldéens. L'atmosphère morale dans laquelle les Juifs avaient été brusquement transportés était une atmosphère empoisonnée et le poison entraît, pour ainsi dire, en eux, par tous les sens à la fois, par les oreilles, comme par les yeux.

Déjà enclins par une sorte de penchant violent à l'idolâtrie, tout maintenant les portait à s'y laisser aller doucement et comme sans s'en apercevoir. Le polythéisme, tel qu'il était compris par les peuples de l'Orient, était spécialement à craindre. Si les Chaldéens au milieu desquels vivaient les captifs avaient directement attaqué Jéhovah, les Juifs auraient été moins exposés à faiblir et se seraient retournés comme un lion blessé, contre les agresseurs de leur Dieu.

Mais leurs nouveaux maîtres n'attaquaient

en aucune manière la divinité du Dieu d'Israël : ils l'acceptaient comme les enfants de Jacob, quoique non pas dans le même sens. Ils ne disaient pas : Jéhovah n'est pas Dieu ; ils disaient seulement : Nos dieux, Bel Mérodach, Nebo, Istar, sont plus puissants que le vôtre, qui n'a pu vous défendre contre eux. Leur croyance, qui était celle de tous les peuples de l'Asie intérieure, était en effet, que chaque peuple avait son Dieu, et quand une nation avait été défaite, c'était parce que le Dieu des vainqueurs avait été plus fort que le Dieu des vaincus. Les dieux de Babylone, d'après ces idées courantes, étaient donc les plus puissants et les plus redoutables de tous, puisque tous, depuis la Syrie jusqu'à l'Égypte, avaient été obligés de s'humilier devant eux. Qu'un Israélite entrât dans un des nombreux temples de Babylone, il en avait la preuve palpable sous les yeux. Son regard était ébloui par la magnificence de cet édifice, par les statues d'or et d'argent des dieux qu'on y adorait, mais ce qui le pouvait frapper plus encore c'était la vue des dieux étrangers, captifs dans ce temple, comme il l'était lui-même, dans la terre de son ennemi. Nabuchodonosor, en effet, selon la coutume universelle de l'Orient, emportait comme trophée de ses victoires et comme marque sensible de la supériorité de ses dieux, les idoles des peuples vaincus, et il les plaçait dans les temples de Babylone pour attester à tous que Bel-Mérodach et Nébo étaient les plus

grands dieux. La foi de plus d'un Juif devait être ébranlée par un pareil spectacle.

Elle courait cependant un danger plus grave encore. S'il était tenté de douter de la puissance de Jéhovah, qui ne l'avait pas sauvé des armes de Nabuchodonosor, il n'était pas moins exposé à s'imaginer qu'il pourrait associer son culte à celui des divinités babyloniennes, parce qu'une des erreurs les plus répandues à cette époque comme nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de le remarquer, c'est que chaque pays, comme chaque peuple, avait son dieu. Les dieux, comme les rois, avaient sur la terre leur royaume déterminé. Chaque peuple devait adorer le dieu de ses ancêtres, mais quand une révolution le forçait à changer de patrie, il devait unir à l'adoration du dieu héréditaire l'adoration de la divinité tutélaire du pays. C'est ainsi que les tribus étrangères, déportées en Samarie par Sargon, se mirent à rendre hommage à Jéhovah, comme au Dieu du royaume de Samarie. Pourquoi les Hébreux devenus Chaldéens, ne feraient-ils pas comme les Chaldéens, devenus Samaritains, et ne fonderaient-ils pas, dans une religion unique, celle du royaume de Juda et de la Babylonie ?

Voilà les tentations auxquelles étaient exposés les Juifs transportés à Babylone, telle que les découvertes assyriologiques nous permettent de le comprendre plus clairement qu'autrefois.

Le danger était grand, plus grand peut-être que nous ne pouvons l'imaginer. Jamais l'avenir de la vraie religion n'avait couru de plus grands risques. Pendant le séjour en Egypte, le péril avait été moindre : Israël vivait isolé, dans la terre de Gessen, et chez un peuple d'une race différente, dont il était séparé par les mœurs et les habitudes comme par la langue et les tendances. Maintenant au contraire, il est disséminé au milieu d'une nation de même origine que lui, et au lieu d'être séparé d'elle, il lui est en quelque sorte incorporé ; elle est sémite comme lui ; leur langage est à peu près identique ; beaucoup de traditions leur sont communes ; ce sont les mêmes tendances, les mêmes goûts : l'affinité est complète. Ce faible ruisseau qui a été dévié, pour ainsi dire, dans son cours, ne va-t-il donc pas se perdre maintenant dans ce grand fleuve de l'Euphrate ? La religion d'Israël ne va-t-elle point disparaître, engloutie dans la religion de la Chaldée ?

Dieu y pourvoira, comme nous allons le voir. Après avoir une première fois sauvé la vraie religion en faisant quitter la Chaldée à Abraham, le Père des croyants, il va la sauver une seconde fois, par le ministère des prophètes, dans cette même Chaldée, où il a reconduit la race infidèle en punition de ses crimes et de son idolâtrie.

II

Le quatrième Mystère du T. S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

Description du Temple.

“ La vingtième année, dit Néhémias, du règne d'Artaxercès, fils de Helcias, au mois de Casleu, lorsque j'étais dans le château de Suse, à la suite du Roi, Hanani, l'un de mes frères vint me trouver, avec quelques uns de la tribu de Juda, et je leur demandai des nouvelles des Juifs qui étaient restés après la captivité et qui vivaient encore, et de l'état où était Jérusalem. Ils me répondirent : ceux qui sont restés dans la Judée, après la captivité, et qui demeurent dans la Palestine réduite maintenant en Province de l'empire des Perses sont dans une grande affliction et dans l'opprobre. Les murailles de Jérusalem sont toutes détruites, avec ses portes qui ont été consumées par le feu.” Ayant entendu ces paroles, je m'assis, je pleurai et je demeurai tout triste pendant plusieurs jours : je jeûnai, je priai en la présence du Dieu du ciel et je lui dis : “ Seigneur, Dieu du ciel qui êtes fort, grand et terrible, qui gardez votre alliance et conservez votre miséricorde à ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements ; ayez, je vous prie, l'oreille attentive et les yeux ouverts pour exaucer la prière de votre serviteur que je vous offre maintenant

durant le jour et durant la nuit, pour les enfants d'Israël, vos serviteurs. Je vous confesse les péchés qu'ils ont commis contre vous : nous avons péché, moi et la maison de mon père ; nous avons été séduits par la vanité et le mensonge et nous n'avons point observé vos commandements. Souvenez-vous de la parole que vous avez dite à votre serviteur Moïse : Lorsque vous aurez violé ma loi, je vous disperserai parmi les peuples ; mais alors (après ce châtiement) si vous revenez à moi, si vous observez mes préceptes et que vous fassiez ce que je vous ai commandé, quand bien même vous auriez été emmenés jusqu'aux extrémités du monde, je vous rassemblerai de ces pays là et je vous ramènerai au lieu que j'ai choisi pour y établir le culte qui est dû à mon nom et y faire éclater ma gloire." Ceux-ci, Seigneur, sont vos serviteurs et votre peuple et vous les avez rachetés par votre souveraine force et par votre main puissante. Que votre oreille, Seigneur, soit attentive à la prière de votre serviteur, et aux prières de vos serviteurs qui sont résolus de craindre votre nom. Conduisez aujourd'hui votre serviteur et faites-lui trouver grâce devant ce Prince que je sers." J'étais en effet l'échanson du Roi." Le Seigneur entendit la prière de cette âme juste : il vit couler ses larmes, son cœur paternel fut ému de compassion et il inclina le cœur du Prince à la clémence. Artaxercès permit à Né-

hémias d'aller à Jérusalem et de rebâtir cette ville.

Un autre juste arriva aussi à Jérusalem, de la terre étrangère, tout consolé et l'âme pleine d'espérance ; sa joie fut de courte durée, car à peine arrivé, Esdras reçut une députation des chefs des tribus qui vinrent lui dire : "Le peuple d'Israël, les Prêtres et les Lévites (qui sont revenus en cette terre avec Zorobabel) ne se sont point séparés des abominations des peuples de ces pays ; car ils ont pris de leurs filles, (contre le précepte formel de la Loi) et les ont épousées : ils ont donné aussi de ces filles à leurs fils, et ils ont mêlé la race sainte avec les nations. Les chefs des familles et les magistrats sont entrés les premiers dans cet isolement de la loi.

" En apprenant ces choses, dit cet homme de prière, (dans l'excès de ma douleur) je déchirai mon manteau et ma tunique, je m'arrachai les cheveux et la barbe et je m'assis tout abattu de tristesse. Tous ceux qui craignaient la parole du Dieu d'Israel s'assemblèrent auprès de moi, et moi je demurai assis et tout triste jusqu'au sacrifice du soir." Dans cet état d'humiliation, le manteau et la tunique déchirés, Esdras tomba à genoux et, les mains étendues vers le Seigneur, il fit une longue et fervente prière. Et lorsque Esdras priait ainsi, confessant les péchés de ses frères et demandant miséricorde pour toutes leurs prévarications qu'il

pleurait, et qu'il était prosterné devant le Temple, une grande foule du peuple d'Israël, d'hommes et de femmes et de petits enfants, s'assembla autour de lui, et le peuple versa une grande abondance de larmes. Le Seigneur pardonna encore cette nouvelle prévarication avec tant d'autres qui suivirent cette première à leur retour de la captivité de Babylone. On connaît le reste de l'histoire de ce peuple choisi de Dieu et toujours si prompt à oublier ses bienfaits, la domination étrangère et la famille des Maccabées, et leur zèle pour la défense de ces deux grandes choses : la Religion et la Patrie, et finalement le sceptre sortant de Juda et l'avènement du Messie promis, le Sauveur du monde.

Ami lecteur, et vous toutes, âmes pieuses, continuez à contempler avec moi la vaste enceinte du Temple de Salomon qui se développe tout entière aux yeux de qui le considère du haut de la galerie du campanile de notre église où nous nous trouvons actuellement. C'est là qu'Hérode le Grand bâtit le temple dont nous allons donner la description. Nos Saints Évangiles parlent constamment de ce Temple ; Notre Seigneur y opéra tant de choses admirables ; mais nos Saints Livres n'entrent pas dans les détails de sa beauté et de ses magnificences. L'historien Josèphe est le seul auteur qui en parle avec développement : il en fait la description en deux endroits différents

de sa grande histoire. Je les rapporterai ici tous les deux, sûr de plaire à la curiosité de ceux qui les liront.

Hérode-le-Grand, la dix-huitième année de son règne, conçut le dessein de bâtir un temple à Dieu, plus grand et plus élevé que celui qui existait alors. Il communiqua ce dessein au peuple, qui en considérant les vastes proportions, crut l'exécution de ce dessein impossible : il craignait en outre qu'après avoir fait démolir le Temple existant, il ne put achever le nouveau, dans de telles proportions. Hérode rassura les Juifs, dit Josèphe, en leur promettant de ne point toucher à l'ancien Temple qu'après avoir préparé tout ce qui était nécessaire pour bâtir le nouveau, et l'effet suivit sa promesse. " Il employa *mille charrettes* pour porter les pierres, rassembla tous les matériaux, choisit *dix mille* excellents ouvriers, et établit sur eux mille sacrificateurs, vêtus à ses dépens et intelligents dans les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie."

III

RELIQUES INSIGNES

LA VRAIE CROIX.

La Couronne d'Epines.

RELIQUE DE JONCS A NOTRE-DAME DE PARIS.

Cette relique insigne, peut-être la plus remarquable de celles que possèdent les chrétiens,

à cause de son intégrité relative, nous vient sans conteste de saint Louis et est conservée dans le trésor de la cathédrale de Paris. Comme les autres restes des instruments de la Passion, elle demeura cachée pendant les quatre premiers siècles. En 409, saint Paulin, évêque de Nole, en admettait l'existence comme un fait notoire ; saint Grégoire de Tours paraît être le premier qui en ait parlé explicitement ; le patriarche de Jérusalem, vers l'an 800, envoya à Charlemagne un clou, des épines et un morceau considérable de la vraie Croix. Charles le Chauve donna ces reliques à l'abbaye de Saint-Denis. Une inscription du XIIe siècle placée sur son tombeau rappelle cette donation.

Au temps de la première croisade, pour engager les Latins à s'emparer de Constantinople, Alexis Comnène écrivit en 1100 à Robert, comte de Flandres, que l'on conservait beaucoup de reliques insignes à Constantinople (1). L'empereur de Constantinople Baudouin II avait emprunté aux Vénitiens une somme de 13,075 hyperpères correspondant à 156,900 livres de notre monnaie. Ne pouvant se libérer,

(1) Voici les Reliques auxquelles il fait allusion :

- 1.—La colonne à laquelle Notre-Seigneur a été attaché.
- 2.—Le fouet dont il a été flagellé.
- 3.—La robe de pourpre dont il a été revêtu.
- 4.—La Couronne d'Épines, dont il a été couronné.
- 5.—Le roseau qu'on lui a donné pour sceptre.
- 6.—Les habits dont on l'a dépouillé.
- 7.—Une partie considérable de la Croix.
- 8.—Les Clous qui ont servi à son crucifiement.
- 9.—Les linges trouvés dans son Tombeau.

il s'adressa en 1238 au roi de France, qui paya la dette et devint possesseur des reliques que l'empereur avait consignées comme gage entre les mains de ses prêteurs.

Saint Louis ayant obtenu cette concession, envoya à Constantinople deux religieux dominicains, Jacques et André, dont l'un, ayant été prieur dans un couvent de cette ville, avait vu plus d'une fois la sainte couronne d'épines, qui faisait partie des reliques concédées et était bien instruit de tout ce qui la concernait. Baudouin, alors à Saint-Germain, les fit accompagner d'un de ses officiers avec des lettres patentes par lesquelles il ordonnait aux seigneurs de délivrer la sainte relique aux envoyés du roi. Avant de quitter Constantinople, on prit toutes les précautions propres à constater l'authenticité et la conservation de cet objet sacré. La caisse qui la renfermait fut scellée des sceaux des Seigneurs Français. Après avoir échappé aux dangers de la mer, sérieux à cette époque de l'année, car on s'était embarqué vers Noël, la sainte couronne arriva à Venise où elle fut déposée dans le trésor de la chapelle de Saint-Marc, jusqu'à ce que toutes les conditions du marché avec les Vénitiens fussent remplies. Les ambassadeurs du roi, ayant reconnu les sceaux, reprirent le chemin de la France. Saint Louis, accompagné de la reine sa mère, des princes, ses frères, de plusieurs prélats et seigneurs de la cour, alla

au-devant d'eux et rencontra la sainte couronne à Villeneuve-l'Archevêque, à cinq lieues de Sens, le 10 août 1239. On ouvrit d'abord la caisse de bois qui renfermait la sainte relique et l'on en vérifia les sceaux, avec les actes qui en établissaient l'authenticité. On ouvrit ensuite la châsse d'argent, puis le vase d'or qui renfermait la sainte couronne et on la fit voir au roi et à tous les assistants. Le lendemain, le Roi partit pour Paris, où se fit, huit jours après, la réception solennelle de la sainte Relique.

Quelques années après la translation que nous venons de rapporter, saint Louis, ayant reçu de l'empereur Baudoin une portion considérable de la vraie Croix avec d'autres reliques, fit bâtir sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du Palais celle qu'on voit aujourd'hui ; cet édifice, commencé vers l'an 1241 et fini en 1248, coûta au pieux Monarque environ 40,000 livres de son temps, évaluées communément à 800,000 livres de notre monnaie.

C'est dans le même temps que, par un singulier rapprochement, les Pisans consacraient un reliquaire du même genre à une autre portion de la Couronne d'Epines. Et la *Santa Maria della Spina* de Pise, est comme la *Sainte-Chapelle* de Paris, une merveille d'architecture ; c'est là qu'ont été conservées deux parties de la Couronne, suffisantes pour nous faire bien connaître cet horrible instrument du supplice de

Notre-Seigneur. Et par une autre coïncidence qui marque bien l'instabilité des choses humaines, ni l'une ni l'autre châsse de marbre ou de pierre n'a gardé jusqu'à présent sa Relique ; mais les deux Reliques sont entières, et les châsses restaurées pourraient encore les recevoir.

Ces reliques n'étaient pas les seules de cet ordre que Paris possédait ; au dire du Père Gretzer, cette ville en avait obtenu bien auparavant. L'empereur Justinien (527), donna à saint Germain, évêque de Paris, des épines de la sainte Couronne qu'il plaça avec une grande vénération dans l'église de Sainte-Croix.

Charlemagne en avait obtenu de Constantin, empereur de Constantinople. Jacques Bosio, au dire de Bartholin, a vu à Paris plusieurs épines fixées à une branche. On sait en effet qu'indépendamment de l'anneau de joncs, qui constitue la couronne de Notre-Dame, saint Louis avait acquis des épines.

IV

Faveurs obtenues

Cap de la Madeleine, 25 avril 1899.

Monsieur le Gérant,

Veillez, s. v. p. insérer dans les Annales, la guérison d'une maladie très-grave qui a conduit mon mari aux portes du tombeau. Met-

tant ma confiance en N. D. du St. Rosaire, je promis de réciter un rosaire par semaine et de faire le Chemin de la Croix tous les jours pendant un an, si la Sainte Vierge lui obtenait sa guérison. Je viens m'acquitter aujourd'hui de ma promesse : DAME E. L.

TROIS-RIVIÈRES : J'étais gravement malade : je promis à N. D. du Rosaire, si elle m'obtenait ma guérison qui me paraissait déjà sans espoir, que je lui ferais don d'une montre à laquelle je tenais beaucoup. Ayant été exaucée, j'accomplis ma promesse : UNE AB.

STE THÈCLE : Il y a près de 2 ans, un feu de forêt menaçait de détruire complètement tout le bois qui se trouve sur notre propriété : rien ne pouvait l'arrêter. Nous nous jetâmes à genoux, en récitant le Rosaire. Aussitôt le vent changea de direction et le feu s'éteignit.— J'étais atteinte d'une maladie grave : j'ai été guérie en peu de jours : DAME F. D.

BÉCANCOUR : J'étais devenue sourde d'une oreille depuis un mois : j'ai obtenu ma guérison après une neuvaine de Chemins de Croix en l'honneur de N. D. du Cap. Ma mère a aussi été guérie d'un reliquat de grippe : VIRGINIE CYRENNE.

MONTMAGNY : J'ai été guérie d'un mal de jambe dont je souffrais depuis 5 ans, par l'usage des *Roses Bénites* et une Neuvaine à N. D. du Cap, et à sa Mère, la bonne Ste. Anne : D. C. E.—ST. TITE : Je remercie la Vierge du Cap :

mes petits enfants ont reçu le saint Baptême. Une de mes petites filles a été guérie d'un mal d'yeux dont elle souffrait depuis 3 ans : Dame N. P.—ST. TIMOTHÉE : Dame L. F. a obtenu la guérison de son pied par l'usage des *Roses Bénites* —TROIS-RIVIÈRES : Mon enfant a été guéri d'une maladie grave : Une AB.—STE MONIQUE : Dame N. L. a été guérie d'une maladie grave, après promesse d'un pèlerinage et d'un don au sanctuaire du Rosaire.—ST. NARCISSE : En décembre dernier, je fus atteinte d'une maladie qui menaçait de devenir grave : la miséricordieuse Reine du Rosaire m'a guérie après la promesse de le faire publier et de m'abonner aux Annales : DAME A. BROUILLET.—ST. GRÉGOIRE : J'avais sur la joue gauche une bosse qui menaçait de devenir dangereuse : aussitôt, j'ai fait usage des *Roses Bénites* pendant quelques jours, et à ma grande joie tout mal a disparu complètement : Une AB.—ST. LÉON : Ma petite fille de 4 ans a été guérie par l'usage des *Roses Bénites* : Dame T.—FISHERVILLE : J'ai été guérie d'un gros mal de tête par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : Dame FRANCIS LEMAIRE.—SANCOOK : N. H. Dlle SOPHIE NEVEU remercie la Vierge du Rosaire pour toutes les faveurs obtenues par son intercession.—ST. BARNABÉ : Plusieurs faveurs : Une AB.—ST. ALBAN : 1 faveur : F. A.—ST. THÉODORE D'ACOTON : Plusieurs faveurs : Une AB.

VIEILLES FORGES : Mon mari était bien ma

lade, avec l'usage des *Roses Bénites* et la promesse d'un pèlerinage au Cap et deux neuvaines en l'honneur de N. D. du Rosaire, il a été guéri : DAME B.—ST ETIENNE DES GRÈS : Une guérison : P. CLOUTIER, CURÉ.—ST BARNABÉ : N. D. du Rosaire m'a guérie d'une maladie grave dont je souffrais depuis 3 ans, après promesse de publication : UN AB.—QUÉBEC : Reconnaissance à la Vierge du Cap, pour la guérison de ma petite fille : DAME N. T.—STE SOPHIE DE LÉVRARD : Ma petite fille perdait souvent connaissance. Je me suis servie de la *Relique du Lieu de la sainte Crèche* : elle est guérie : DAME A. T.—MONT-CARMEL : Mon mari a obtenu sa guérison après promesse d'un pèlerinage au Cap : A. D.—ST GRÉGOIRE : Ma jeune fille a été guérie en peu de temps d'une maladie grave : cette faveur avait été ainsi demandée pour ne pas la retarder trop dans ses études : G. B.—ST THÉODORE D'ACTON : Ma mère souffrait d'une dyspepsie, accompagnée d'une débilité générale : il a été complètement guérie, après promesse de publication : UNE AB.—STE ANGÈLE DE LAVAL : Action de grâces à N. D. du Cap pour la guérison d'une maladie : O. DÉSILETS.—ST LUC : Ma vieille mère souffrait extrêmement d'une névralgie : N. D. du Cap l'a maternellement soulagée : merci aussi pour plusieurs autres faveurs : D. L. M.—CAP DE LA MAGDELEINE : J'ai obtenu la prompte guérison d'un mal aux yeux : P. L.—Action de

grâce pour une heureuse délivrance et une autre faveur : M. A. H.—Une guérison obtenue, après promesse d'une messe au Sanctuaire : A. B. B.—ST WENCESLAS : J'ai été guérie d'un violent mal de tête et d'une maladie intérieure : UNE AB.—ST SAMUEL : L. B. a été guérie d'une grave maladie inflammatoire.—ST TITE : Malade depuis longtemps, et décompté par le médecin, j'ai été exaucé par N. D. du Rosaire : A. L.—DAME A. M. M. guérie d'une douleur d'estomac.—BÉCANCOUR : Mon mari a été guéri d'une maladie de quatre ans, après la promesse d'un pèlerinage au Cap, et avec l'usage des *Roses Bénites* : D. C 0

J'ai été guérie d'un gros mal de gorge par l'usage des *Roses Bénites* : BÉLIZAIRE HAMEL.—ST. MAURICE : Guérison d'une maladie et trois autres faveurs : DAME C. G.—SHERBROOKE : La guérison des yeux d'un petit enfant : O. B. Plusieurs faveurs accordées à moi même : MÉLANIE BEAUCHESNE.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

Intentions spéciales, 40.—Faveurs spirituelles, 15.—Familles, 8.—Pères de famille, 4.—Mères de famille, 9.—Jeunes gens, 7.—Jeunes Filles, 2.—Personnes adonnées à la boisson, 4.—Vocations, 5. Enfants, 15.—Première communion, 60.—La paix dans trois familles,—Examens, 9.—Malades, 12.—Voyageurs, 25.—Une institutrice et ses élèves.

Imprimatur.

† L. F., Evêque des Trois-Rivières